|  |  |
| --- | --- |
| CRTV: lancement d’un appel à candidatures | [[Click to jump to 'Cameroon Tribune'](http://www.cameroon-tribune.cm/)](http://www.cameroon-tribune.cm) |
|  | |
| YAOUNDE - 18 Juillet 2005 **©** Cameroon Tribune |  |
|  | |
| Les modalités pratiques contenues dans un communiqué du DG de la CRTV signé le 15 juillet dernier. | |
|  | |
|  | |
|  | |
|  | |
|  | |
| Le directeur général de la CRTV lance un appel à candidatures à l’intention de son personnel, des fonctionnaires et cadres de l’administration publique camerounaise âgés de 45 ans au moins et justifiant d’une expérience professionnelle de 15 ans dont au moins 5 à des postes de gestion pour pourvoir aux postes ci-après :   * conseillers ; * chef de la division des reportages spéciaux ; * chef de la division de la coopération et des relations publiques ; * chef de la division de l’informatique et de la planification stratégique ; * directeur du Centre de formation professionnelle de l’audiovisuel (CFPA) ; * directeur de la CRTV Marketing and Communication Agency (CMCA) ; * directeur des programmes radio ; * directeur des programmes TV ; * directeur de l’information radio ; * directeur de l’information TV ; * directeur de la production radio ; * directeur de la production TV ; * directeur de la diffusion et des transmissions ; * directeur des équipements de production radio ; * directeur des équipements de production TV ; * directeur des ressources humaines ; * directeur des finances et de la logistique.   Les descriptifs des postes sus-mentionnés peuvent être consultés au siège de la CRTV à Mballa II, au poste national, dans les stations provinciales de la CRTV et à l’Institut supérieur de management public (ISMP) à Yaoundé.  Les postulants ont la latitude de présenter leur candidature pour deux postes au plus.   Les dossiers de candidature comprennent : un CV détaillé avec photo ; un document écrit dit " document de gestion " de 3 à 5 pages, dans lequel le candidat précise la vision qu’il a du poste sollicité et du management qu’il compte y déployer ; une attestation de présentation des originaux des diplômes les plus élevés ; des photocopies de tous les diplômes.  Les dossiers sont reçus à l’Institut supérieur de management public (ISMP) à Yaoundé.  La date limite de recevabilité des dossiers est fixée au vendredi 22 juillet 2005 à 15 h 30 mn, délai de rigueur. | |